

18^{ème} Concours de la Nouvelle Littéraire

Organisé par la Bibliothèque Municipale de Wattrelos

Règlement

Article 1 :

La bibliothèque municipale de Wattrelos organise un concours de nouvelles littéraires, gratuit et ouvert aux habitants des départements du Nord et du Pas-de-Calais, sans distinction d'âge, de sexe ou de nationalité.

Article 2 :

Le thème est libre : il n'y a pas de sujet imposé.

Article 3 :

Les textes inédits d'un maximum de 5 pages dactylographiées (format A4, police de caractère de taille 12) doivent obligatoirement porter un titre et être rédigés en français.

Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule nouvelle.

Afin d'assurer l'anonymat, aucune mention permettant aux membres du jury d'en déterminer l'auteur ne doit être portée sur le manuscrit.

Le titre du texte est précédé d'un code choisi par l'auteur, composé de trois chiffres et trois lettres (ex : 123 ABC.)

Article 4 :

Les envois doivent parvenir en 6 exemplaires au plus tard le samedi 28 Juin 2025 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Concours de la nouvelle littéraire
Bibliothèque Municipale de Wattrelos
2, rue Emile Basly – BP 109
59393 Wattrelos Cedex

(Aucun manuscrit ne sera retourné à son auteur).

Les candidats joignent à leur envoi une enveloppe simple, non cachetée, portant le code choisi par l'auteur et contenant un feuillet précisant leur nom, prénom, âge, adresse, numéro de téléphone et, si possible, adresse de messagerie électronique.



Article 5 :

La participation au concours est gratuite.

Le présent règlement peut être adressé par voie postale sur simple demande ou téléchargé à l'adresse suivante : **www.bm-wattrelos.fr**

La participation au concours est interdite aux membres du jury, aux membres du personnel de la bibliothèque et de la mairie de Wattrelos ainsi qu'au lauréat de l'édition précédente.

Article 6 :

Un maximum de 20 textes sera sélectionné par un jury présidé cette année par Philippe WARET, auteur régional et Pascale NICQ, professeur documentaliste, et composé de représentants de la municipalité, de membres du personnel, de lecteurs de la bibliothèque ainsi que du lauréat de l'édition 2024, M. Jean-Claude DEMESSINE

Article 7 :

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation ou ses résultats n'est admis.

Article 8 :

Les auteurs des trois meilleures nouvelles seront récompensés par des prix d'une valeur respective de 160 €, 100 € et 60 €.

Un prix, non cumulable avec les récompenses précédentes, pourra être attribué au wattrelosien le mieux placé à l'issue des délibérations du jury.

Un prix d'encouragement pourra également être décerné à l'auteur de moins de 18 ans dont la nouvelle aura été la plus appréciée.

Néanmoins, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il juge insuffisante la qualité des nouvelles reçues.

Article 9 :

Les récompenses seront décernées au mois d'Octobre 2025 par le Maire de Wattrelos en présence des membres du jury.

Article 10 :

Le lauréat autorise la publication éventuelle de sa nouvelle sans versement de droit d'auteur.

Article 11 :

L'organisation se réserve le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure.

Article 12 :

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury.

Bibliothèque Municipale de Wattrelos
2 rue Émile Basly / 03.20.81.66.38
www.bm-wattrelos.fr